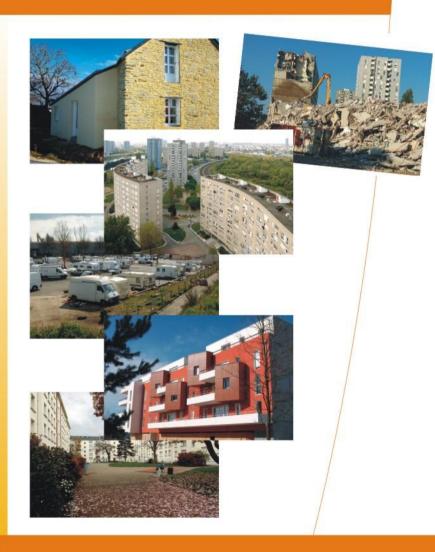
DREAL Pays de la Loire

service intermodalité aménagement et logement



Présentation des différents diagnostics thermiques du bâtiment : le DPE, règle thermique (Th) et l'audit thermique (méthode TH-C-E-ex)



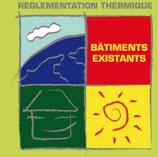


DPTA - HP 15 janvier 2010

DPE v/s règles Th et audit

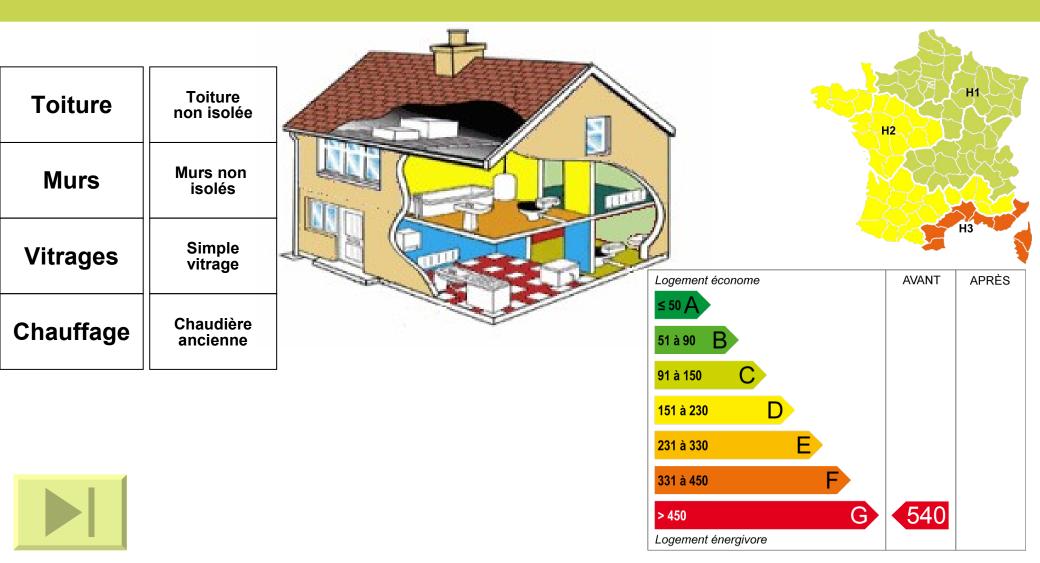
contenu	DPE	Règles Th (Th-C-E en neuf ; Th-C-E ex en existant)	Audit énergétique
1 - chauffage	X	X	X
2 - refroidissement	X	X	X
3 - ECS	X	X	X
4 - auxiliaires		X	X
5 - éclairage		X	X
			+ bureautique ascenseurs, process, etc.
surface	SHAB	SHON	à l'appréciation
Qui ?	Personne certifiée	BET	BET

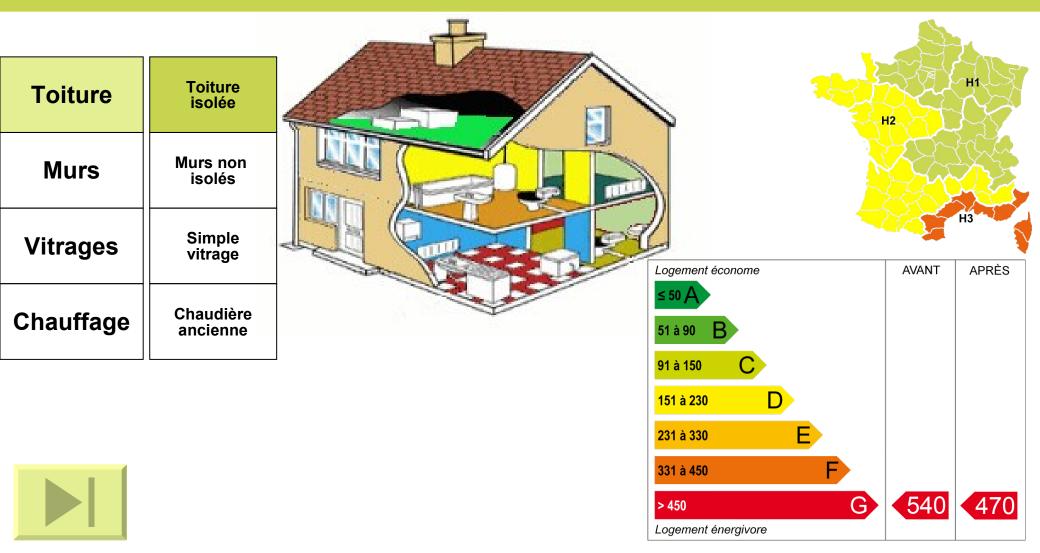
LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE POUR LES BÂTIMENTS EXISTANTS « ÉLÉMENT PAR ÉLÉMENT »

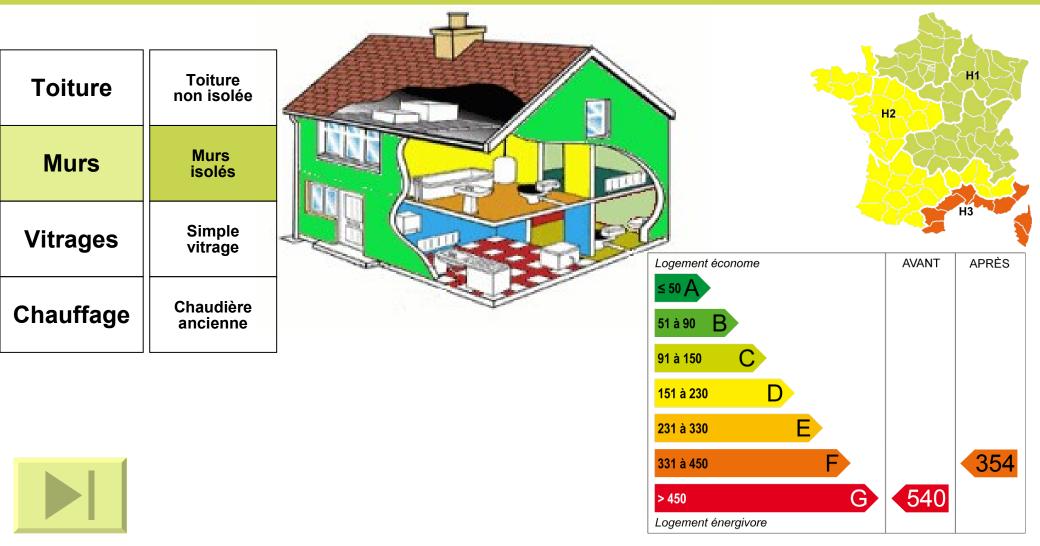


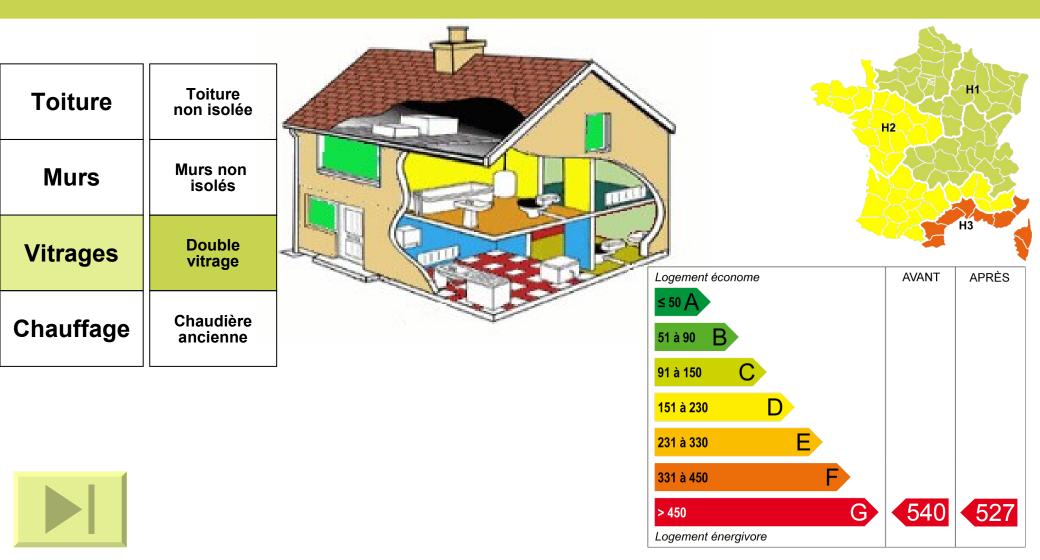
- ⇔ Surface habitable : 100 m²
- Caractéristiques thermiques avant travaux
 - Enveloppe
 - Murs extérieurs : pas d'isolation
 - Planchers bas : pas d'isolation
 - Planchers hauts : pas d'isolation
 - Fenêtres : bois, simple vitrage
 - Chauffage
 - Génération : chaudière ancienne
 - Eau chaude sanitaire
 - Ballon de stockage sur chaudière mixte
 - Ventilation
 - Naturelle

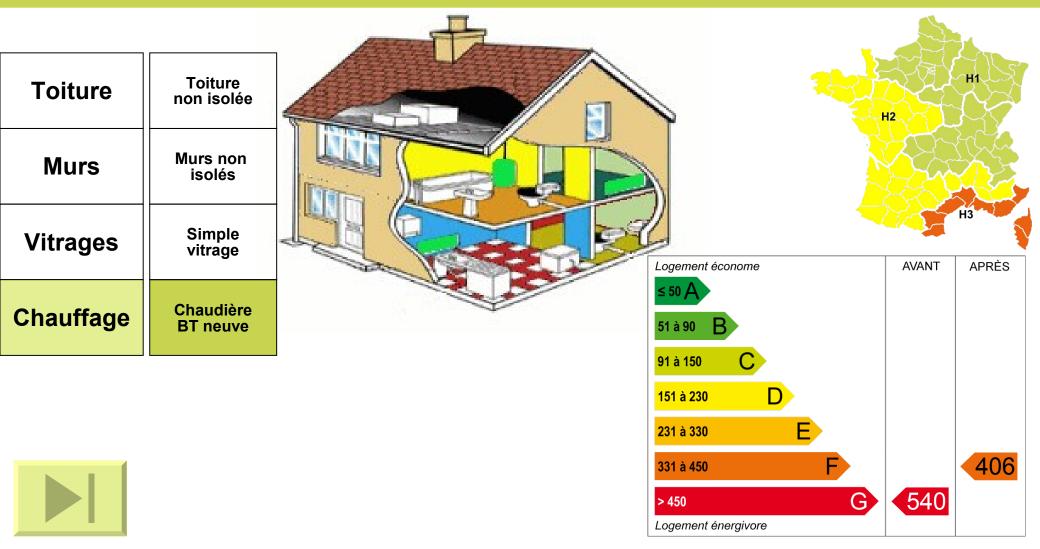


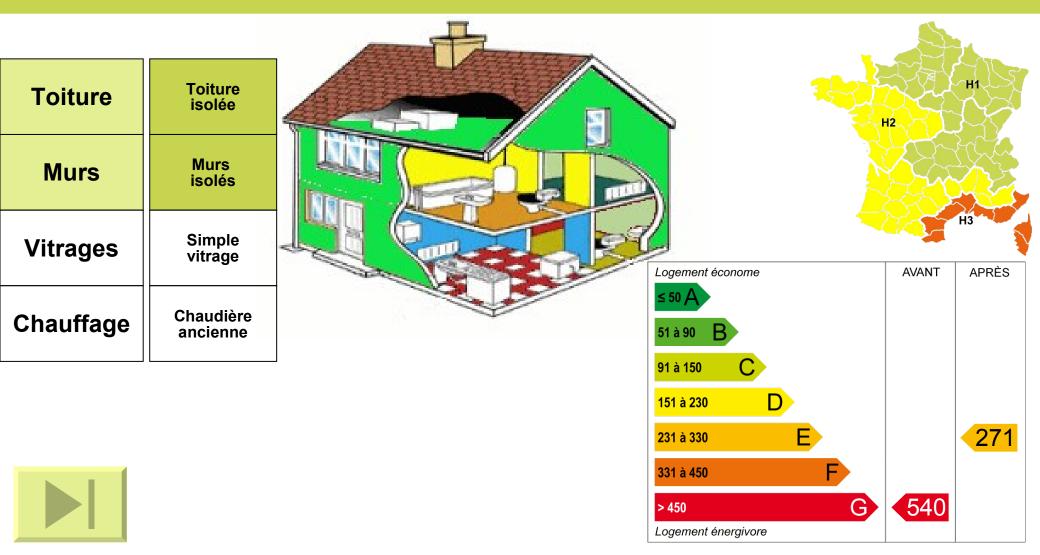


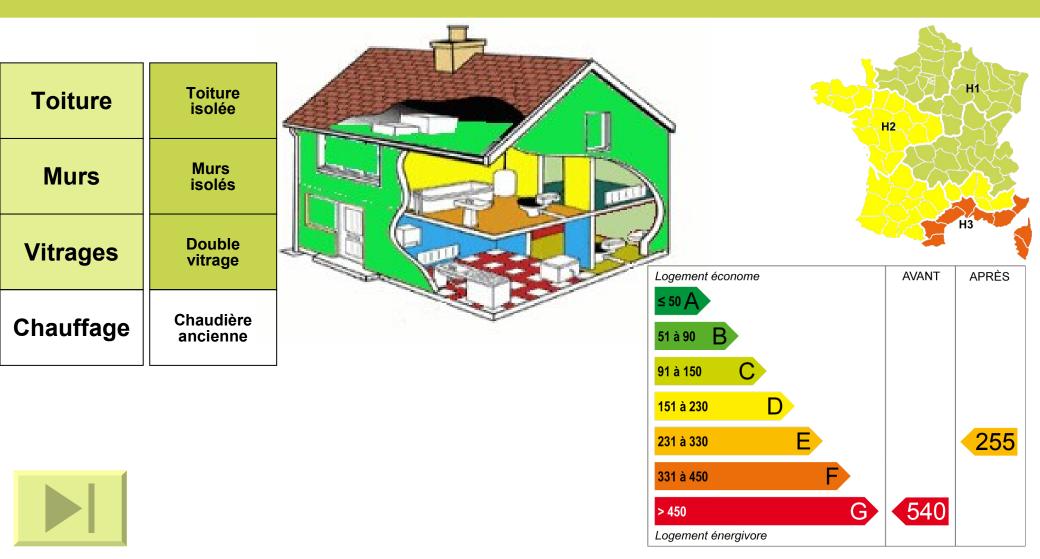


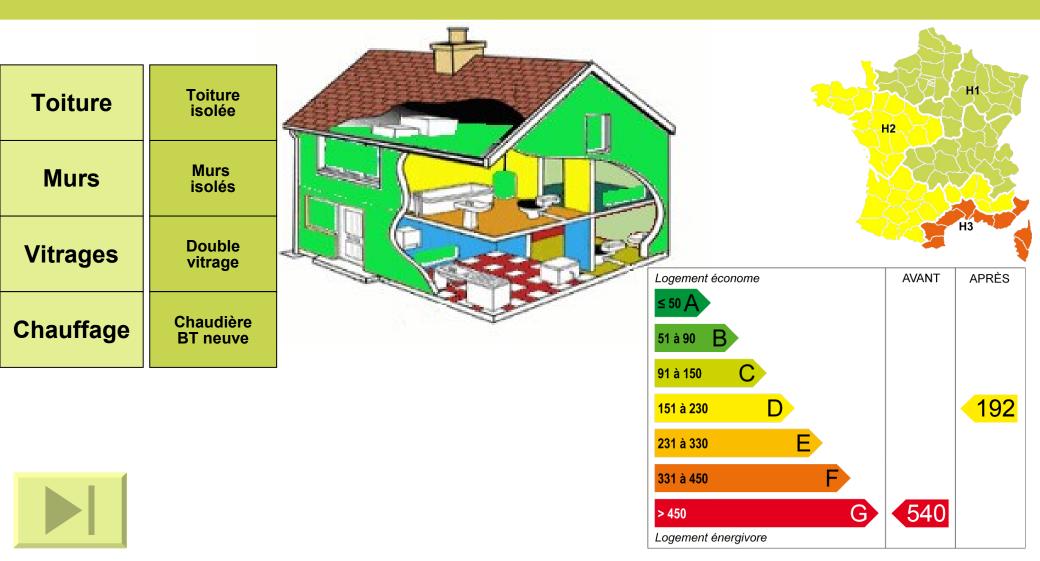












LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT

LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE EN MOUVEMENT

La réglementation thermique pour les bâtiments existants

LES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES

objectifs

- - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
 - Maîtriser les consommations énergétiques
- Préserver la qualité des bâtiments
 - Garantir les conditions sanitaires
 - Améliorer le confort, l'accessibilité et la sécurité
 - 👚 Valoriser le patrimoine bâti
- - Maîtriser les loyers et les charges
 - Maintenir et créer des emplois
 - Favoriser la compétitivité économique

LES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES



les moyens, en trois mots

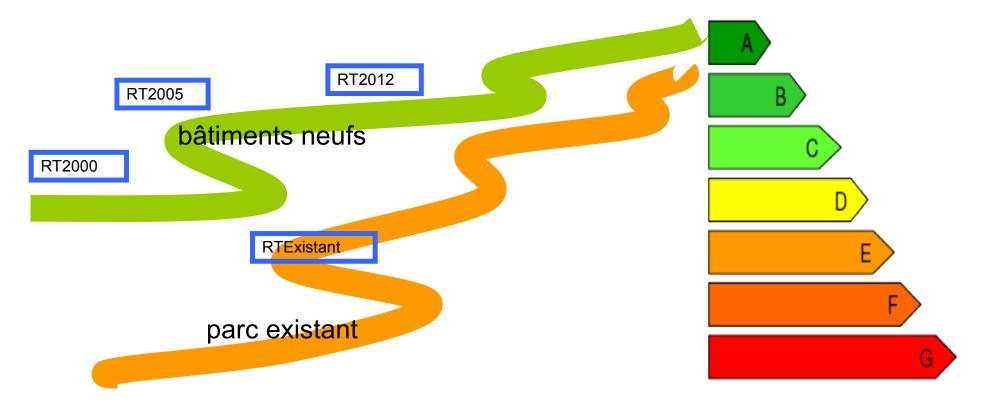
- ⇔ Sensibiliser
 - 1 Le DPE
- - Les certificats d'économies d'énergie (CEE)
 - Les avantages fiscaux
 - 👚 Les aides financières
 - Le bonus de COS
- - Les réglementations thermiques (RT)
 - 1 Les études de faisabilité des approvisionnements en énergie

LES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES



Les réglementations thermiques

Vers le facteur 4



SENSIBILISER

Le DPE

Logement énergivore

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

				l separement les u	ns des autres.		-	
			Diagnos	stic de perfoi	mance énergét	ique - logement (6.1)	nt pas pris en c des devis d'en annoncés (su	treprises.
			iseils pour ur omplément de l'		ent (voir page suivante), il exist	e une multitude de mesures nor	Rapidité du retour sur investissement	Crédit t d'impôt
	Diagn	ostic de _l	perform	ance énergét	cique - logement (6.1)	ire les émissions de gaz à effet t d'été.	1	%
	Descriptif du log	ement et de ses équ	ipements					
	Log	ement	CI	nauffage	Eau chaude sanitaire	et les volets pour limiter les		%
	Murs :		Système :	Sys	tème :	ans la maison le jour. es en créant un courant d'air hir.		%
Diagnostic	de performa	ance énei	gétique	- logement (6.1)				%
N°: Valable jusqu'au: Type de bâtiment: Année de construction Surface habitable: Adresse:	n :	Date : Diagnosti Signature				lampes basse consommatior fluorescentes). s qui consomment beaucoup comme les lampes à		%
Propriétaire : Nom : Adresse :		Propriét. Nom : Adresse :	des installation	s communes (s'il y a lieu)	kWh _{EP} /m².an	les lampes halogènes. es et les luminaires (abat-jour, ssiéreux, ils peuvent perdre eur efficacité lumineuse.		
	nnuelles par énergi		s indexés au			ovisuel : branchez les appareils ne		
	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie			quelques heures par jour nétoscopes,). En mode veille, utilement et augmentent votre	, de 15 ans	J
	détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	détail par usage en kWh _{EP}			que vous utilisez chez vous (gaz, ois, etc.). Pour que vous disposiez	é.		
Chauffage	kWh _{EF}	kWh _E	€ TTC		lu les extraire, les distribuer, les dépenser plus d'énergie que celle ourse.	isson, réfrigération,): appareils de classe A ou ++,).	1	
Eau chaude sanitaire	kWh _{EF}	kWh _E	€ TTC		total de toutes ces énergies			
Refroidissement	kWh _{EF}	kWh _E	€ TTC		de de calcul est utilisée, elle ne		ıliers/PIE/liste	_eie.asp
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS	kWh _{EF}	kWh _E	€ TTC		consommations d'énergie, mais s pour le chauffage, la production le refroidissement du logement.		nat des fournit	ures, pensez-y
pour le chauffage,	ations énergétiques énergie primaire) la production d'eau c et le refroidissement	baude pour le c		effet de serre (GES) roduction d'eau chaude sement	omme l'éclairage, la cuisson ou comptabilisées dans les étiquettes			
Consommation conventionnelle :	kWh _{EP} /n	n².an Estimation des émiss		kg _{éqco2} /m².an	rgie ons et des frais d'énergie fait ient sensiblement dans le temps.			
	nome Logemer	_			en date du » indique la date de t de l'établissement du diagnostic. es énergies que l'Observatoire de			
Logement écon 5 50 A 51 à 90 B 91 à 150 C 151 à 230 231 à 330	D KWh _{ty} /m².	≤ 5 / 6 à 10 11 à 20 21 à 38	D D		lational. bles e manière séparée. Seules sont jie renouvelable produite par les ure et utilisées dans la maison.			
331 à 450	F	56 à 80)	kg _{éqC02} /m².an				

Forte émission de GES

DPE: origine

- Directive européenne performance énergétique des bâtiments 2002/91 du 16 décembre 2002
- - Décret n°2006 1147 du 14 septembre 2006 (article R. 134 – 1 à 5)
 - Arrêtés du 15 septembre 2006



DPE: objectifs

- □ Informer sur la performance énergétique des bâtiments :
 consommation standardisée d'énergie

 - émissions de CO2

- Sensibiliser aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- \(\sigma\) Inciter à améliorer cette performance



DPE : un état des lieux

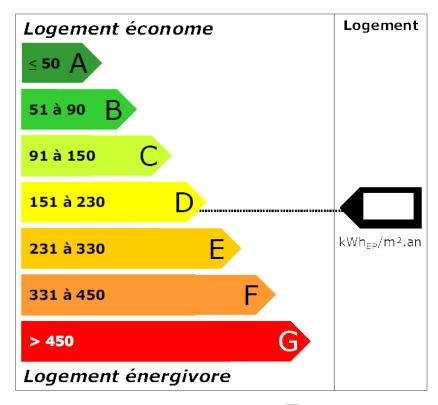
- 🖒 état des lieux de la performance énergétique
 - caractéristiques thermiques du bâti (EnR incluses)
 - Consommation
 - En énergie finale kWh/m²an
 - En énergie primaire kWh_{ep}/m²an
 - Émissions de gaz à effet de serre (kg_{éqCO₂}/m²an)
 - Étiquettes « énergie » et « climat »

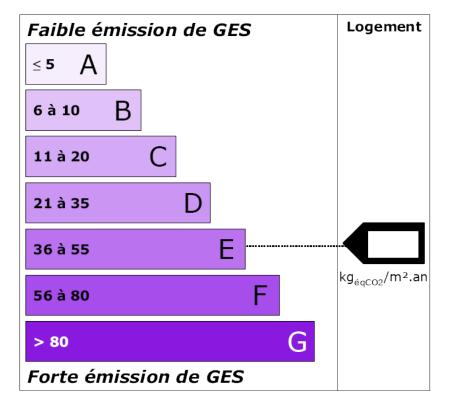


DPE : les étiquettes énergie et climat

Étiquette « énergie » : consommation d'énergie primaire

Étiquette « climat » : émissions de gaz à effet de serre



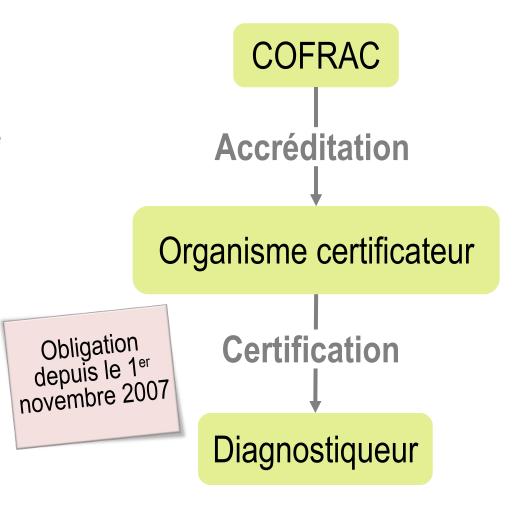


Exemple pour les logements



DPE: les diagnostiqueurs

- - 👚 Examen théorique
 - 👚 Examen pratique



DPE : en résumé

c> est:

- Un outil de sensibilisation
- 1 Un indicateur de la qualité « énergétique » du bâtiment
- 👚 Un outil d'évaluation des travaux réalisés (avant aprés)

🖒 n'est pas :

- The étude (diagnostic) thermique ou un audit énergétique
- Un calcul des consommations énergétiques réelles à attendre sur un bâtiment.



REGLEMENTER

La RT 2005

La RT Existant

Les Etudes de faisabilité





Crédits photo:

Chantier de construction d'un lotissement en 2007 (Pays de Loire) Roland BOURGUET / ADEME





Crédits photo:

Habitat social après réhabilitation (Carcassonne, Aude)
Olivier SEBART / ADEME

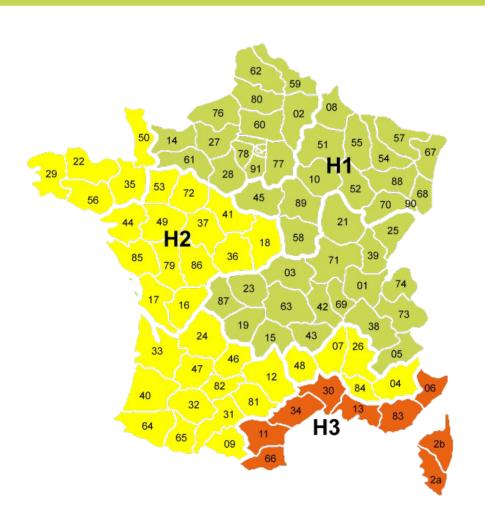


RT neuf : RT 2005, 2012 en fin d'année

- Champ d'application : bâtiments neufs et parties nouvelles de bâtiments
- ☼ Orientations par rapport à la RT 2000
 - Renforcement des exigences sur le bâti et les équipements
 - Introduction des énergies renouvelables dans les systèmes de référence
 - Coup de pouce à la conception bioclimatique
 - Prise en compte des consommations de refroidissement et d'éclairage
 - Plafonnement de la consommation énergétique
 - Présentation d'un justificatif standardisé par le maître d'ouvrage

Depuis le 1er septembre 2006

RT 2005 : zonage et C max



Cep max	H1	H2	Н3
combustibles fossiles	130	110	80
chauffage électrique (dont PAC)	250	190	130



RT 2005 : 2 options possibles

- - Solution garantissant le respect de tout ou partie d'exigences réglementaires
 - Exemples: ST Confort d'été, ST Maison individuelle...
- \$\triangle\$ Faire réaliser une étude thermique réglementaire
 - Calcul réalisé par un bureau d'étude thermique
 - Utilisation de logiciels évalués par le CSTB
 - Mise à disposition d'une synthèse d'étude thermique standardisée



REGLEMENTER

La RT 2005

La RT Existant

Les Etudes de faisabilité





Crédits photo:

Chantier de construction d'un lotissement en 2007 (Pays de Loire) Roland BOURGUET / ADEME





Crédits photo:

Habitat social après réhabilitation (Carcassonne, Aude)
Olivier SEBART / ADEME

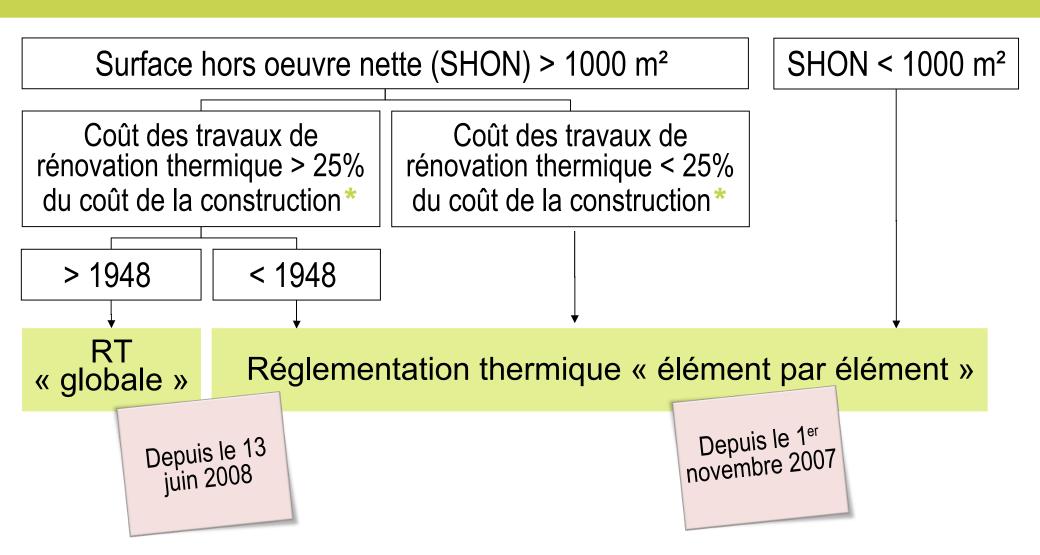


RT existant : les grands principes

- ☼ À quel moment de la vie d'un bâtiment ?
 - À l'occasion de travaux de rénovation, de remplacement ou d'installation dans un bâtiment existant
- ♦ Objectifs généraux
 - Améliorer la performance énergétique du bâtiment
 - Limiter l'utilisation de la climatisation et maintenir le niveau de confort d'été
 - Ne pas dégrader le bâti



RT existant : "globale" et "par élément"



RT existant : travaux concernés

- Travaux portant sur l'enveloppe, les installations de chauffage et de refroidissement, de production d'eau chaude, de ventilation et d'éclairage
- Temples de travaux à prendre en compte
 - Travaux induits (peinture, plâtrerie, ... suite aux travaux)
 - Réfection de couverture, de l'étanchéité de terrasses, remplacement ou installation de protections solaires, création de murs sur l'extérieur, etc.



RT Existant : coût des travaux

- ☼ Coût de construction fixé par arrêté
 - Arrêté du 20 décembre 2007 relatif au coût de construction
 - Résidentiel: 1 287 € HT par m² de SHON
 - Non résidentiel : 1 100 € HT par m² de SHON
- - Avant le dépôt du permis de construire ou de déclaration de travaux
 - À défaut, avant l'acceptation des marchés

RT Globale : principes similaires à RT neuf

- ⇔ Consommation d'énergie primaire
 - Cep du bâtiment inférieure ou égale à la consommation de référence
 - Niveaux de référence et règles de calcul définies par arrêté (méthode de calcul Th-CE ex)
 - Consommation maximale
 - Pour les bâtiments résidentiels : consommation conventionnelle d'énergie pour le chauffage, le refroidissement et la production d'eau chaude sanitaire inférieure ou égale à un coefficient maximal Cep_{max}
 - Pour les bâtiments non résidentiels : Cep après travaux inférieure de 30% à Cep avant travaux



RT Globale : principes similaires à RT neuf

- - Concerne les locaux de catégorie CE1 (consommations de référence liées au refroidissement nulles)
 - Tic inférieure ou égale à la température intérieure conventionnelle de référence Tic_{réf}
- Caractéristiques thermiques minimales
 - Respect de toutes les caractéristiques minimales réglementaires
 - Limite au principe de compensation



RT par élément : cadre d'application

- Tous les bâtiments existants non soumis à la RT « globale »
- Quand? Lors de travaux de
 - Rénovation
 - **Amélioration**
 - Installation
 - Remplacement
- Quoi ?
 - Exigences de caractéristiques thermiques et de performances énergétiques des équipements, ouvrages et systèmes installés ou remplacés



RT par élément : cadre d'application

- ⇔ Sur quoi ?
 - Isolation parois opaques
 - Isolation parois vitrées
 - Chauffage
 - EnR (énergies renouvelables)
 - ECS (eau chaude sanitaire)
 - Refroidissement
 - Ventilation mécanique
 - 👚 Éclairage en non-résidentiel



REGLEMENTER

La RT 2005

La RT Existant

Les Etudes de faisabilité

études de faisabilité des approvisionnements en énergie

(1) depuis le 1er janvier 2008 (2) depuis le 1er avril 2008

- ⇔ Champ d'application
 - → Bâtiments neufs > 1000 m² (1)
 - The Bâtiments existants soumis à la RT « globale » (2)
 - Date de référence :
 dépôt de la demande de permis de construire

études de faisabilité des approvisionnements en énergie

- Étude de faisabilité technique et économique comparant le système pressenti aux :
 - Systèmes solaires thermiques et photovoltaïques
 - Systèmes de chauffage au bois ou à biomasse
 - Systèmes éoliens
 - Raccordement à un réseau de chaleur
 - Pompes à chaleur géothermiques et autres types de PAC
 - Chaudières à condensation
 - Co-génération

(Combinaisons possibles)

études de faisabilité des approvisionnements en énergie

- ⇔ Composition de l'étude (1/2) :
 - Pour le système pressenti :
 - Consommation annuelle d'énergie en Kwhep/m² de SHON
 - Les émissions de gaz à effet de serre
 - La classe d'énergie atteinte
 - La classe climat
 - Le coût annuel d'exploitation : consommations + maintenance + recettes si revente d'énergie produite
 - Justification si « non-étude » d'une variante

études de faisabilité des approvisionnements en énergie

- ⇔ Composition de l'étude (2/2) :
 - Pour chaque variante envisagée :
 - Différence de coût d'investissement
 - Différence de consommation d'énergie / système pressenti
 - Différence d'émission de gaz à effet de serre
 - La classe d'énergie atteinte par la variante
 - La classe climat atteinte par la variante
 - Différence de coût annuel d'exploitation
 - Le temps de retour brut en années
 - Les avantages et inconvénients liés à la variante (gestion)

études de faisabilité des approvisionnements en énergie

- ⇔ Analyse du maître d'ouvrage :
 - Il doit préciser les raisons du choix du système retenu finalement.

L'étude de faisabilité des approvisionnements en énergie est un outil d'aide à la décision pour le maître d'ouvrage



en résumé

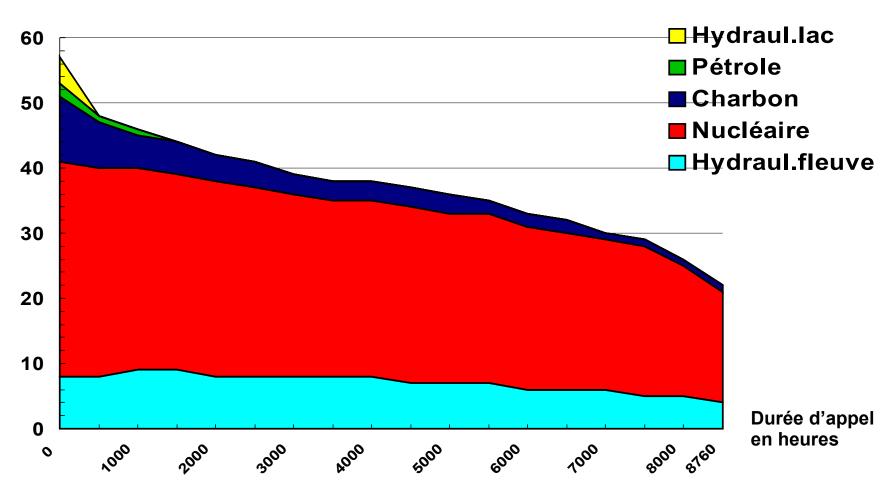
	Bâtiments neufs	Bâtiments existants	
	Construction	Travaux	Vente ou location
Réglementer	Études de faisabilitéRT 2005	Études de faisabilitéRT existant	
Sensibiliser	DPE construction		DPE venteDPE location
Inciter	Labels HPEBonus de COSAides financièresCEE	Bonus de COSAides financièresCEE	

DPE v/s règles Th et audit

contenu	DPE	Règles Th (Th-C-E en neuf ; Th-C-E ex en existant)	Audit énergétique
1 - chauffage	X	X	X
2 - refroidissement	X	X	X
3 - ECS	X	X	X
4 - auxiliaires		X	X
5 - éclairage		X	X
			+ bureautique ascenseurs, process, etc.
surface	SHAB	SHON	à l'appréciation
Qui ?	Personne certifiée	BET	BET

APPELS DE PUISSANCE ELECTRIQUE SUR UN AN MONOTONE DE CHARGE - en 1988

Puissance électrique appelée par heure en GW



La qualité thermique de l'enveloppe des bâtiments

